

## **REGLEMENT INTERIEUR DES STAGES SPORTIFS JEUNES**

*Ligue Provence-Alpes-Côte D'Azur*

Les stages sportifs jeunes organisés par la Ligue Provence – Alpes - Côte d'Azur de Triathlon sont réservés aux athlètes licenciés FFTRI.

L'organisation de ces stages a pour but principal de renforcer la préparation et le suivi des athlètes Jeunes (Benjamins 2 à Juniors – uniquement les mineurs) le tout dans une ambiance conviviale.

Les programmes qui y sont proposés sont spécialement conçus pour optimiser l'entraînement dans les meilleures conditions tout en veillant à la santé physique et morale des participants.

L'encadrement des stages est assuré par des personnes diplômés (breveté d'état, fédéral, STAPS ...) et/ou possédant les qualités requises pour permettre un déroulement de stage en parfaite condition de sécurité.

Pour assurer le meilleur déroulement possible, les règles de vie suivantes devront être respectées :

- Un respect mutuel entre les stagiaires, l'équipe d'encadrement et le personnel d'accueil des sites d'hébergement.
- Des règles de vie fondamentales :
  - Être ponctuel
  - Ne pas dégrader les lieux qui nous accueillent. Toute dégradation sera facturée au stagiaire en cause
  - Le téléphone portable est interdit durant les activités, les repas et la nuit.

